

**DOSSIER D'INSCRIPTION 2018  
ECOLE – CANTINE – PERISCOLAIRE  
Année scolaire 2018 -2019**

**MODALITES D'INSCRIPTION :**

- **Pour les inscriptions scolaires et périscolaires:**

Elles se font en mairie, de 9h à 12h, du lundi au vendredi, ou sur INTERNET : <http://www.ville-betheny.fr> rubrique démarches en ligne, à tout moment de la journée.

Pour tout renseignement contacter : le 03.26.07.12.71

**Les dates d'inscriptions :**

**INSCRIPTIONS SCOLAIRES :**

du 19 MARS 2018 jusqu'au 20 AVRIL 2018.

**INSCRIPTIONS CANTINE ET PERISCOLAIRE :** (Elles s'effectuent à l'accueil ou sur internet)

du 19 MARS 2018 au 6 JUILLET 2018 et du 30 JUILLET 2018 au **29 AOUT 2018 avant 10h uniquement.**

**IMPORTANT :**

***Passé ce délai, les enfants ne pourront pas fréquenter la cantine ainsi que le service périscolaire les 3 ET 4 SEPTEMBRE 2018.***

**Si votre enfant est déjà inscrit à l'école et que vous souhaitez l'inscrire aux activités périscolaires et/ou à la restauration scolaire :**

Il est impératif de déposer le dossier d'inscription, complété et avec l'ensemble des documents demandés, à la mairie.



**Attention : la validation de l'inscription administrative au service est préalable à toute réservation.**

- **DOCUMENTS A JOINDRE (PHOTOCOPIES + ORIGINAUX)**

• **Pour les inscriptions scolaires :**

Livret de famille

En cas de séparation des parents :

Photocopie du jugement de divorce ou de séparation précisant le lieu de résidence de l'enfant et l'autorité parentale ou la photocopie de la CNI de l'autre parent et son autorisation écrite pour l'inscription scolaire.

Justificatif de domicile : quittance récente de loyer, facture de consommation : EDF, GDF, EAU

Certificat de radiation (si l'enfant était déjà scolarisé)

Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant (pour le contrôle des vaccins obligatoires) sur lesquelles doit figurer le nom de l'enfant + page des maladies contagieuses

Si l'enfant est gardé par une assistante maternelle :

Justificatif de domicile de l'assistante maternelle

Contrat de garde de l'enfant

Attestation sur l'honneur de l'assistante maternelle (Attestant la garde de l'enfant + école)

• **Pour les inscriptions cantine, garderie :**

Photocopie de la notification CAF « avis de paiement » (de moins de 3 mois)

Photocopie de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016

Photocopie de justificatif de domicile : quittance récente de loyer, facture de consommation : EDF, GDF, EAU

Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant + page des maladies contagieuses